



LES CRITERES DE SELECTION DES ELEVES PARTICIPANT

Mes résultats scolaires de l'année académique 2019-2020 sont suffisants dans les cours d'option et de langues.	
Mes résultats scolaires de l'année académique 2020-2021 sont suffisants dans les cours d'option et de langues tout au long de l'année.	
Ma présence au cours est régulière tout au long de l'année académique 2020-2021.	
La fiche d'inscription est complétée et rendue au plus tard le 10 octobre.	
J'accepte de me rendre dans une famille pour un séjour de minimum deux nuits lors des mobilités vers l'étranger.	
Si en retour, je ne peux accueillir mon binôme lors des mobilités, je m'engage à assurer le financement de son hébergement pour deux nuits (90€)	
Je m'engage à réaliser un PowerPoint qui complètera le dossier qui m'a été attribué et à le rendre au plus tard le 4 janvier.	
Je m'engage à traduire en anglais ou néerlandais le PowerPoint que j'ai réalisé et à le rendre pour le 1 février au plus tard.	
Je m'engage à être présent aux séances d'information et de formation organisées par les professeurs dans le cadre du projet.	

Pour être sélectionné, je dois répondre à l'ensemble des critères repris ci-dessus.

Si au cours de l'année, un des critères n'est plus rencontré, je peux être contraint de quitter le projet et être remplacé par un élève de réserve.

Les « PowerPoint » réalisés seront publiés sur le site internet www.erasmus-isj-namur.be